ROUBAIX

REDACTION : 39, Rue Pauvrée. Télép. 9-51
DEPOT GENERAL : 13, Rue Louis Catrice

A propos de l'encombrement des tramways

Les accidents qui résultent des incommodités de la circulation ont fait couler beaucoup d'encre. Des mesures ont été prises d'ailleurs, dont nous avons entretenu nos lecteurs et, il faut bien constater aujourd'hui, qu'au centre de la ville, malgré les défectuosités des voies convergentes, la circulation se trouve sérieusement améliorée.

Si les piétons sont moins exposés maintenant, par contre, les personnes qui utilisent le roulage le restent tout autant. Nous voulons parler des braves gens qui, habitant loin de la maison qui les occupe, usine, atelier, bureau, magasin, sont obligés de recourir au tramway. Aux heures de la rentrée et surtout de la sortie du travail, l'encombrement dépasse tout ce que l'on peut voir dans les villes voisines. Il y a sur les plateformes deux et trois fois plus de voyageurs que n'en permet le règlement, de véritables grappes humaines sont pendues aux portières et il arrive que l'on ne puisse trouver place, même sur les tampons.

Sans doute, la Compagnie a de gros frais et il est vrai qu'elle s'efforce d'augmenter le service de véhicules aux heures difficiles. D'autre part, l'application stricte du règlement pourrait nuire considérablement à la population ouvrière qui, évidemment, n'a pas de temps à perdre.

Les agents des tramways de l'E. L. R. T. sont d'ailleurs les premiers à souffrir de cet état de choses. L'encombrement leur crée de grandes difficultés dans leur service et leur fait encourir des responsabilités qu'ils ne demandent qu'à éviter. Aussi, leur Syndicat s'est il préoccupé de cette grave question, à laquelle il propose une solution qui semble de nature à satisfaire tout le monde. L'afflux subit des voyageurs, matin, midi et soir, résulte de ce que les usines ouvrent et ferment aux mêmes heures.

Si elles se répartissaient en deux ou trois groupes, qui adopterait chacun un horaire différent (à une demi-heure d'intervalle, par exemple), le matériel actuel de la Compagnie se trouverait suffisant.

Cette proposition a trop d'importance pour n'être pas prise en considération. Nous sommes heureux qu'elle le soit, avant que de nouveaux accidents n'en soient venus confirmer la nécessité.

LA NOEL DES AMICALES

Comme chaque année, la fête des Amicales laïques a été brillamment célébrée. La salle des fêtes de la rue de l'Hospice débordait d'une foule enthousiaste de jeunes écoliers, dont les échos de joie et de bonheur remplissaient la vaste salle.

Le programme, composé surtout de ballets et d'attractions diverses, a rencontré auprès des enfants un immense succès et cela, grâce au talent de tous les artistes qui se sont surpassés.

En termes éloquents, M. le docteur Dupré a dégagé la signification de cette manifestation et a remercié chaleureusement tous ceux qui, avec un dévouement et un désintéressement au-dessus de tout éloge, avaient contribué à un éclatant succès.

Une ample distribution de jouets et de gâteaux aux 6.000 enfants présents a clôturé cette magnifique fête.

UNE MANIFESTATION DE SYMPATHIE A « LA ROUBAISIENNE »

La brillante société à laquelle nous avons récemment consacré un article, se trouvera réunie, dimanche matin, à 10 heures 30, en son siège habituel. La fête que nous annoncions tardive, sera donnée avec tout l'éclat nécessaire, car il s'agit d'une démarche que tous les membres de la « Roubaisienne » ont particulièrement à cœur. Aucun ne manquera de venir saluer le bon maître Plesvaux, qui, après avoir mené à tous les succès la phalange impérieuse qu'il a conduit durant de longues années, peut enfin prendre une retraite et justement méritée.

Par la même occasion, sera officiellement installé son successeur, M. Albert Geenens. Le nouveau directeur, dès son entrée en fonctions, a su se concilier lui-même la sympathie et l'estime des gymnastes, qui auront ainsi une double occasion de se réunir.

Différentes personnalités ont tenu à envoyer leur adhésion à la manifestation de dimanche prochain. M. Wachmar, président de la Fédération des Sociétés de Gymnastique de France, y assistera, ainsi que le maire de Roubaix et plusieurs membres de la municipalité.

Affections de la Peau

Les souffrances provenant de maladies de la peau peuvent être évitées en employant à temps la Pommade Cadum. Elle arrête immédiatement les démangeaisons, calme et guérit toute irritation ou inflammation de la peau. Bien des souffrances sont évitées en employant à temps la Pommade Cadum contre l'eczéma, les boutons, dartres, gale, éruptions, écorchures, hémorroïdes, urticaire, croûtes, teigne, coupures, plaies.

LA MACABRE DECOUVERTE DE LA RUE GOUNOD

Nous avons relaté la découverte faite dans un terrain de la rue Gounod, du cadavre d'un enfant nouveau-né.

M. le docteur Delahousse, médecin légiste, commis par le parquet, a procédé hier à l'autopsie. Il a dressé un rapport dont les conclusions établissent que la fillette a été étouffée. L'enquête se poursuit.

LES ACCIDENTS DU TRAVAIL

Chez Voreux-Lauwers, Delabaye Jules, ouvrier déménageur, demeurant à Roubaix, en tombant du camion, s'est fracturé le côté droit, 6 semaines de repos. — Chez MM. Brack et Cie, Delcourt Charles, 66 ans, demeurant rue de Sévigné, 2, veilleur de nuit, s'est blessé au cours de son travail. Fracture de la 4e côte gauche. Trois semaines de repos.

L'ADMINISTRATION MUNICIPALE ET LE JOUR DE L'AN

Tout en ayant le vif désir d'entretenir de cordiales relations avec les corps constitués et les fonctionnaires, l'Administration municipale ne recevra pas à l'occasion du jour de l'An.

LES AVEUGLES DE GUERRE

La commission du groupement régional des Aveugles de guerre du Nord et du Pas-de-Calais remercie les organisateurs de la fête de Saint-Eloi au Blanc-Sen pour la quête qui leur a permis de réunir pour la caisse de secours des aveugles, l'intéressante somme de 281 francs.

CHEZ LES ACCORDEONISTES ROUBAISIENS

La Société des Accordéonistes Roubaisiens a donné son banquet annuel de Sainte-Cécile dimanche 23 écoulé, à 1½ h. 30, au siège, 126, rue du Pile, à Roubaix.

Une franche gaieté anime tous les présents et après le dessert, quelques sociétaires chantent des morceaux unanimement goûtés.

M. Derryx, président d'honneur, adresse quelques mots aimables à M. Verstraete, président de la Société, à M. Delannoy, son chef distingué, ainsi qu'à tous les sociétaires.

Il remercie la municipalité de Roubaix d'avoir bien voulu déléguer pour la représenter au banquet M. Delforge. Celui-ci remercie la société de son aimable invitation et promet son appui pour obtenir satisfaction auprès de la municipalité.

M. Leuridant, président du Comité des fêtes du Pile, remercie la Société du bon moment qu'il passe auprès de ses membres et renouvelle ses félicitations au sujet du brillant concours prêté par elle, lors des festivités écoulées, en espérant compter encore sur elle dans l'avenir.

Le banquet s'est terminé à 19 heures, au milieu de la joie.

LE NORD SELECT

Annuaire mondain des salons Lille, Roubaix, Tourcoing (14e année) est paru.

En vente à la **Librairie TAILLANDIER**, 52 bis, rue Esquermoise, Lille, au prix de 12 fr. ou chez l'Editeur, M. René REUBREZ, 1-3, rue de la Clef. — Tél. 41.82. 10.180

A L'HIPPODROME-THEATRE

« Les Vignes du Seigneur »

Cette pièce triomphale, chef-d'œuvre de MM. de Flers et de Croisset, sera donnée le dimanche 13 janvier, en matinée.

« Manon »

Le magnifique opéra-comique de Massenet, l'immortelle « Manon », sera donné dimanche soir, avec une interprétation de tout premier ordre. C'est le fameux ténor Friant, qui interprétera le rôle du chevalier des Grieux, dont il est tributaire à l'Opéra-Comique.

La location reste ouverte jusque dimanche à 18 heures, 16, rue de la Gare.

ETAT-CIVIL

Naissances. — Pierre Defrance, Grand'Place, 4. — Suzanne Bernard, rue Meyerbeer, 19. — Gérard Pothelet, place de la Fraternité, 19. — Roger Quiévryn, rue de la Guinguette, 13. — Achille Himpe, rue de la Barbe d'Or, cour Lemain, 3. — Michel Rivière, rue des Fabricants, 48. — Denise Borgies, rue du Progrès, 23. — Charles Carbon, rue du Chemin de fer, 57. — André Knaepen, rue des Arts, 50. — Jean Dubout, rue Pellart, 110. — Yves Mineur, Grande-Rue, 195.

Publications. — Jules Demoor, employé de commerce, à Tourcoing et Madeleine Mailliot, bonnetière, rue Choiseul, 33. — Léon Marnier, mécanicien, rue de Blanchemaille, 54, et Stéphanie Gerstel, couturière, à Roubaix. — Octave Rosez, assureur, rue du Trichon, 31, et Marthe Lemain, sans profession, rue Vauban, 28. — Victor Leplat, employé, à Tourcoing, et Hélène Sterland, doublieuse, rue des Longues Haies, 89. — Marcel Peire, ébéniste, rue de la Balance, 142, et Adale Claeys, doublieuse, rue de Tournai, maisons Lorlian 8. — Alfred Delgrange, couvreur à Estaimpuis et Marie Vandevyvere, servante, rue de la Fosse-aux-Chênes, 77 bis. — Léon Deruelette, chauffeur à Croix et Maria Crémon, lanière, à Epinay (Seine). — Hippolyte Colmadin, maçon, rue du Manège, 4, et Gabrielle Fagot ménagère à Locon (Pas-de-Calais). — Alfred Dubreuil, paveur, rue de Béthune, 35 et Marie Herbout, soigneuse, à Croix.

Décès. — Joseph Derop, 1 mois, rue des Longues Haies, 459. — Clémence Tiberghien, 67 ans, rue Daubenton, 101. — Emile Bossut, époux Vuylsteke, 74 ans, rue Daubenton, 146. — J.-B. Mariage, époux Lievin, 70 ans, rue de la Concorde, 39.

Voir l'annonce « BLANCO », page 5

WATTRELOS

UNE BONNE MESURE. — La Société des Manufactures de produits chimiques Kuhlmann, a demandé l'autorisation de rectifier et couvrir l'Espierre sur une partie d'environ 40 mètres de longueur, à la limite des territoires de Leers et de Wattrelos.

Dans la partie à couvrir et à rectifier, la rive gauche est la propriété des villes de Roubaix et de Tourcoing. Déjà, les conseils municipaux de ces deux villes ont autorisé la Société Kuhlmann à utiliser cette rive.

Le dossier du projet est actuellement déposé à la mairie de Wattrelos, bureau des travaux, avec un registre destiné à recevoir les observations des parties intéressées, le Préfet ayant ordonné l'enquête réglementaire, laquelle sera close le 31 janvier 1924.

Il ne se trouvera certes personne pour s'opposer à l'exécution du projet.

L'Espierre n'est qu'un égout collecteur à ciel ouvert et il serait bon, dans l'intérêt de l'hygiène et de la santé publique, de prescrire sa couverture toute sa traversée sur le territoire de Wattrelos.

LES VACANCES DANS LES ECOLES. — Les six jours de congé mobiles accordés par le Ministre de l'Instruction Publique aux élèves des Ecoles publiques de garçons et de filles seront répartis comme suit à Wattrelos, pour l'année 1924 :

1. 4 jours à l'occasion du Nouvel An, savoir : les 31 décembre, 2, 4 et 5 janvier ; 2. le lendemain de la ducasse : 3. Le Premier Mai.

ENFANTS DE LA LYRE. — Ce soir, vendredi, à 20 heures, répétition générale au local, Café de la Cloche.

CROIX

UN CAMBRIOLAGE. — Mlle Marie Verzeckeu, 31 ans, tisserande, demeurant rue de l'Avenir, 54, en rentrant chez elle, la journée finie, a constaté que l'on s'était introduit dans l'habitation en son absence. On lui avait dérobé une somme de 70 francs contenue dans un portefeuille déposé dans une chambre à l'étage; une somme de 4 francs qui se trouvait dans un tiroir de la table de cuisine et divers autres objets.

Chose curieuse : le portefeuille était placé sur une cassette contenant 1.000 francs. Le coffret était intact.

M. Bicheyre a ouvert l'enquête. Il n'a relevé aucune trace d'effraction.

ETAT CIVIL. — Naissance. — Jean Potage, rue de Roubaix, 11.

Décès. — Julie Carette, 63 ans, ménagère, rue Faidherbe, 18.

Aspirine c'est bien. Métaspirine c'est mieux

WASQUEHAL

ACCIDENTS DU TRAVAIL. — Manœuvre à la Manufacture de roues caoutchoutées, le sieur Hubert Herteler, 53 ans, rue Henri-Carette, 20, à Croix, s'est fait une entorse du poignet gauche en dressant un cercle : 12 jours de repos, docteur Swynghedauw.

— Aide mécanicien à l'Energie Electrique, M. Pierre Gossys, 50 ans, rue de Colmer, fort Boulanger, à Croix, s'est fait une contusion de la région thoracique droite, par suite d'une chute : 10 jours de repos, docteur Barroyer.

L'ELECTRIFICATION. — M. D'Hermiés, ancien directeur d'école à Croix, recevra à la mairie de Wasquehal, les 28 et 29 décembre, de 15 heures à 17 heures, les observations des habitants sur le projet d'électrification de la commune.

A LA SALLE DES FETES. — C'est dimanche prochain, 30 décembre, à 20 heures, que la Tournée du Théâtre de Cluny, de Paris, donnera sa représentation dans la salle des fêtes de la mairie. On jouera « T'auras pas sa fleur ».

HEM

UN TRAGIQUE ACCIDENT A ENSANGLANTE LA NUIT DE NOEL A HEM

Jules Macon, 62 ans, demeurant à Hem, avait fait réveillon dans un estaminet. Il s'en retournait chez lui dans la nuit, légèrement pris de boisson. Il eut la malheureuse idée de se coucher au milieu de la chaussée.

L'automobile de M. Bunscher, de Roubaix, survint quelques minutes après et lui passa sur le corps.

Relevé immédiatement par l'automobiliste, M. Macon fut transporté sans connaissance dans une maison voisine. Un docteur fut appelé d'urgence, mais tous les soins furent inutiles ; le malheureux qui avait une fracture du crâne avait succombé pendant son transfert.

La gendarmerie de Lannoy s'est rendue sur les lieux pour ouvrir une enquête.

TOURCOING

BUREAU : 2, Place de l'Hôtel-de-Ville
— Téléphone 9-85 —

COLLISION ENTRE TRAMWAY ET AUTO

Une collision s'est produite jeudi à 1 h. 45, à l'angle des rues de l'Abattoir et du Brun-Pain entre le tramway Mongy (Tilleul-Roncq), une auto pilotée par M. Dermaux Maurice, carreleur, rue de la Cloche, 63, et la voiture de M. Debuquois, fermier, rue du Brun-Pain, 111.

Seuls des dégâts matériels ont été occasionnés à la voiture du fermier. Les bidons de lait qu'elle transportait ont été jetés sur la chaussée et leur contenu déversé sur la voie publique.

POLICE DU ROULAGE

Dans le courant de la journée, la police du roulage a relevé 12 contraventions contre des automobilistes, cyclistes et charretiers pour infraction à la police du roulage.

EN FAVEUR DE NOS MUTILES

La Commission du Groupe des Mutilés de Tourcoing et ses cantons vient de recevoir par l'intermédiaire de M. D'Havelosse, secrétaire de « La Pédale des Francs », la somme de 22 fr., produit d'une quête faite au profit des Mutilés nécessiteux au cours du banquet annuel de la Société qui eut lieu samedi dernier chez M. Achille Devroe, 63, rue de Paris.

Elle a également reçu du Groupe des Anciens Combattants des Phalempins, la somme de 88 fr. montant d'une quête faite au cours de sa Fête de Noël.

La Commission du Groupe de la Tossée lui a fait parvenir la somme de 95 fr., produit de la quête faite au cours de la Fête de Noël, qui eut lieu lundi dernier.

La Commission en son nom et au nom de tous ses adhérents remercie bien sincèrement tous les généreux donateurs.

RESULTAT D'ADJUDICATION

Le jeudi 27 décembre 1923, à 10 heures du matin, a eu lieu à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de M. P. Deltombre, adjoint au maire, l'adjudication de la fourniture des impressions pour les divers services municipaux pendant les années 1924-1925-1926.

Ont soumissionné :

1er lot. — Condition publique, service d'électricité, bains, théâtre. — M. Georges Frère, de Tourcoing, 11 %, adjudicataire.

2e lot. — Service de l'Instruction publique et ceux qui s'y rattachent. — M. Paul Ducoulombier, de Tourcoing, 18 %, adjudicataire.

3e lot. — Autres bureaux et services municipaux administratifs ou techniques. — M. Paul Ducoulombier, de Tourcoing, 19 % ; adjudicataire.

AU THEATRE MUNICIPAL

Samedi 29 décembre, à 8 heures : LES SALTIMBANQUES.

Dimanche 30, matinée à 3 heures et le soir à 8 heures : LES SALTIMBANQUES.

Lundi 31 à 8 heures : LES SALTIMBANQUES.

Mardi 1er janvier, en matinée et en soirée : LES SALTIMBANQUES.

GROUPE DES POILUS D'ORIENT

Dans une réunion tenue au siège, 3, Grand'Place, café Reumaux, la Commission a décidé qu'une réunion générale aura lieu prochainement.

Les commerçants adhérant au groupe sont priés de vouloir bien passer au siège le plus tôt possible pour affaire les concernant.

MUTUELLE DES MEDAILLES D'HONNEUR ET DU TRAVAIL

Une réunion aura lieu le dimanche 30 décembre courant, à 4 heures du soir, au siège de la Société, rue du Château, 50.

Ordre du jour : paiement des cotisations des mois de septembre, octobre, novembre et décembre ; questions diverses ; tombola.

ETAT CIVIL

Naissances. — Claude Renaux, rue du Flocon, 84. — Roger Hourquin, rue de Tournai, 26.

Publications. — Robert Delaval, ajusteur, rue de l'Union, 73 et Mélanie Duponcheel, tisserande à Roubaix. — Balthazar Walkier, ouvrier agricole, rue de Linselles, 35, et Hélène Desarme, s.p., 16, rue Clinquet. — Alexis Graindorge, employé, rue Capitaine Guynemer, et Simone Ducoulombier, à Tourcoing. — René Desclaux, employé de chemin de fer, à Bernesse-Maremne, et Marguerite Evrard, employé, rue Vélodrome, 36. — Achille Duthoit, domestique, rue de Creil, 7, et Valentine François, s.p., rue des Halles, 3.

Décès. — Caroline Delgrange, 64 ans, rue Ma Campagne, 219. — Joséphine Voedts, 70 ans, rue de Mézière, 19. — Victor Vuissier, 72 ans, rue de Mouvaux, 2. — Maria Monant, 71 ans, rue de Lille, 36. — Honorine Dobbels, 77 ans, rue d'Havré, 3.

Une bouteille de 95 centilitres d'Huile des Bénédictins fait plus de profit qu'un litre d'huile quelconque.

MOUVAUX

ELECTIONS MUNICIPALES. — Les électeurs de la commune de Mouvaux sont convoqués au Dimanche 20 janvier 1924 à l'effet de procéder à la nomination de trois membres du Conseil municipal. l'élection aura lieu d'après la liste électorale arrêtée au 31 mars 1923.

Le scrutin sera ouvert à la mairie de 8 heures du matin à 18 heures.

BOUSBECQUE

CHIFFRE D'AFFAIRES. — Aujourd'hui, vendredi, de 8 à 11 heures, aura lieu, café du « Facteur », rue Saint-Joseph, la perception de la taxe sur le chiffre d'affaires.

LILLE

LA SEMAINE DU POISSON

La commission des denrées s'est longuement arrêtée mercredi devant les deux stands de la célèbre marque « ASTRA » bien connue de nos lecteurs ; Stand d'exposition et Stand de vente. Cette firme fournit à la maison ALLEZ Frères de Paris, la margarine nécessaire pour la friture du poisson et des pommes de terre.

Nombreuses sont les personnes qui, depuis dimanche ont pu apprécier au Palais-Rameau la qualité supérieure de ce produit. Il est à noter que six friteries fonctionnent en ville, alimentées par la même marque, dont les principales sont celles des Magasins Félix Potin, Grand'Place et rue Léon-Gambetta. Les établissements « ASTRA » présentent aussi une margarine végétale « LECTA », dont les ménagères ont déjà apprécié la saveur et le bon marché.

Rappelons qu'une conférence sur la margarine sera faite le dimanche 6 janvier, à 4 heures, par M. Emile Boulaux, ingénieur-chimiste, conseil de la Compagnie « Astra » et que toutes les ménagères y sont cordialement invitées.

4918

AU MOINDRE MALAISE le RHUM NEGRITA en GROG ou dans du THÉ ou du LAIT bien chaud

OLD NICK RUM — RHUM NEGRITA BARDINET BORDEAUX WESTINDIES RUM

VOUS ÉVITERA RHUME et GRIPPE

Registre Com^ce — Bordeaux N° B 124

AU PARQUET

DE MIEUX EN MIEUX

Le sieur D..., agent d'affaires, dans une commune de l'arrondissement de Lille, arrêté à la suite de plaintes en escroqueries, vient de faire l'objet de nouvelles plaintes de MM. Miroux, Legrain et de Mme Lefebvre, de Lille.

L'ATTENTAT D'HAUBOURDIN

Le sieur Henri Pottier, qui était inculpé de tentative d'assassinat sur la personne de sa femme, de laquelle il vivait séparé, a fait l'objet d'un non-lieu.

Rappelons que cet attentat s'était produit à Haubourdin et que Pottier avait déclaré qu'à ce moment-là il se trouvait à Lys-lez-Lannoy, chez son beau-frère, ce qui a été reconnu exact.

DOUBLE NON-LIEU

M. Lesjean et Pierre Jean, demeurant 100 rue de Tournai, à Lille, inculpés de vol et de coups et blessures sur la personne d'un Algérien, ont été remis en liberté, après avoir bénéficié d'un non-lieu, leur culpabilité n'ayant nullement été établie.

LES GRANDES FETES DE LA PREFECTURE

Nous donnons aujourd'hui le programme des fêtes de la Préfecture :

Samedi 29 Janvier. — De 2 h. 30 à 7 heures.

Dimanche 30 janvier. — De 10 heures du matin à 6 heures du soir.

Vente de Charité dans les différents salons de la Préfecture. Entrée : Samedi 5 francs ; dimanche 2 francs. Entrée gratuite pour les enfants au-dessous de 15 ans, accompagnés de leurs parents.

Samedi 19 Janvier à 3 heures 30 : Thé dansant. Les belles chansons françaises depuis le XVIIe siècle jusqu'à nos jours, chantées par les artistes de nos grandes scènes.

A 10 heures du soir grand bal : entrée 25 fr. Les Jolies danses françaises depuis le XVIIe siècle jusqu'à nos jours, dansées par les premiers sujets de l'Opéra. Entrée : 10 francs.

Dimanche 20 Janvier à 3 heures : Fêtes enfantines : Guignol, Prestidigitation, Ballet russe dansé par la Colonie russe, Cinéma, Petits Chevaux, Loteries. Entrée : 5 francs. Enfants accompagnés par leurs parents : 2 francs.

A 8 heures et demie, Gala d'escrime avec reconstitutions historiques organisées par l'Académie d'armes du Nord (président : M. Oudart). Entrée : 5 francs.

PETITES NOUVELLES

LE PARDESSUS D'ELPHEGE. — Le jeune Elphège Bruneel, 11 ans, écolier, demeurant rue du Vert-Bois, s'est plaint au poste de police du 1er arrondissement qu'au porte-manteau du vestiaire de l'école Jussieu, on lui avait volé son pardessus, valeur 75 francs. La police enquête.

L'ALCOOL REND FOU. — Le jeune François Blondel, 17 ans, marchand des quatre-saisons, rue Mazagran, 34, a été mis au dépôt pour ivresse manifeste, outrages et violences à agent.

ENTOLE ! — Une enquête est ouverte à l'effet de rechercher la femme [illegible], soupçonnée d'un vol d'une somme de 650 francs, commis au préjudice du sujet portugais [illegible], 40 ans, terrassier, demeurant 39, rue des Robleds.

IL ETAIT RECHERCHE. — Le sieur Firmino Ferrera, sujet portugais, menuisier, domicilié à Marquion (Pas-de-Calais) de passage à Lille, a été appréhendé et mis à la disposition du procureur de la République, en exécution d'un mandat d'arrêt du Parquet d'Amiens, pour vol.

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE LILLE

Vagabondage. — 40 jours de prison à [illegible], 27 ans, manœuvre, sans domicile fixe et 15 jours de prison à Jean [illegible], 21 ans, terrassier, également sans domicile fixe.

Un expulsé. — 15 jours de prison à Antoine Flambège, 35 ans, mineur, à Lille, pour infraction à un arrêté d'expulsion.

Grivèlerie. — Six jours de prison à René Barbet, 38 ans, cordonnier à Lille.

DOUAI

Tribunal Correctionnel

UN CHAUFFEUR IRASCIBLE. — Pierre Ugazio, chauffeur à Douai, inculpé de port d'arme prohibée et qui récolta en outre trois contraventions pour ivresse, tapage nocturne et coups est condamné à une amende de 50 francs et à trois autres amendes de 5 fr.

ET L'AUTORISATION. — La dame Hery de Fenain, a ouvert un cabaret sans autorisation, 20 fr. d'amende.

LES VOLS DE CUIVRE. — Joseph Guénot sans profession, demeurant à Anhiers, et Gaston Dubois, chauffeur d'auto à Lallaing, sont condamnés respectivement à 2 mois sans sursis et à 20 jours de prison avec sursis et 50 francs d'amende pour vol et recel de douilles d'obus.

LES VIOLENTS. — Le journalier Delcourt, de Douai, pour coups et blessures à l'algérien Abd el Kader est condamné à un mois de prison et 100 francs de dommages et intérêts.

LA MONTRE. — Paul Delecroix, charretier à Douai, a volé la montre d'un sieur Morieux, d'Arleux, qu'il a également frappé. 10 mois de prison.

LES MŒURS. — Charles Poulain, journalier à Aniche, est condamné à 40 jours de prison et 5 francs d'amende pour outrage public à la pudeur et ivresse.

CHASSE DEFENDUE. — Paul Allegot, d'amende et 100 francs de dommages et intérêts pour délit de chasse.

UN SUICIDE

Dans la soirée d'hier des passants venaient prévenir la police qu'un homme s'était jeté dans la Scarpe au quai du Petit Bail. Des recherches furent faites aussitôt, elles ne donnèrent aucun résultat. Sur le bord du canal on retrouva une casquette contenant des papiers au nom de Verbust Frans-Arthur, 28 ans, originaire de Lokeren (Belgique), terrassier, demeurant à Douai rue des Fripiers. La sœur de Verbust qui habite aussi rue des Fripiers a été prévenue.

UN GAMIN AUTOPHOBE !

M. Salomé, vétérinaire, passait en auto, à Dorignies, avec sa femme, lorsqu'un gamin polonais jeta une pierre au chauffeur. Le projectile vint briser le pare-brise, dont les éclats blessèrent M. et Mme Salomé au visage et aux mains. On recherche le gamin.

ARRONDISSEMENT DE DOUAI

ANICHE

CHUTE MALENCONTREUSE. — Hier, jeudi vers 9 heures du matin, Mme Tauban, entrepreneuse, rue du Marais se rendait chez son laitier, M. Lefort, rue du Marais, lorsqu'en sortant de la ferme elle glissa sur les pierres de la maison, si malheureusement qu'elle se brisa la jambe droite entre le genou et la cheville. Transportée à son domicile le docteur Langlos lui a prodigué ses soins.

VILLERS-CAMPEAU

LA CHASSE DEFENDUE. — Les gendarmes ont dressé procès-verbal à Alcide Fleury, 22 ans et à Raymond Théry, 21 ans, tous deux domiciliés coron du Bois-Brûlé, qui chassaient sans permis dans les environs de la fosse de Sessevalle.

VALENCIENNES

UN AVION SURPRIS PAR LE BROUILLARD

Nous avons dit qu'un avion de la Compagnie Franco-Roumaine, type « Spad », piloté par MM. Raveu et Sarrazin, avait dû, par suite du brouillard, atterrir mercredi matin à Saint-Saulve.

L'atterrissage fut un peu brusque et l'avion eut une aile endommagée.

Les réparations effectuées sur le « champ » ont permis aux aviateurs de quitter St-Saulve pour Le Bourget, mercredi à 16 heures.

A 17 heures sans accident, les aviateurs atterrissaient au Bourget.

L'ODYSSEE DE DEUX JEUNES ECOLIERES DENAISIENNES

Nous avons relaté la disparition de deux jeunes écolières de Denain, Denise Calonne et Maria Berteaux, âgées chacune de 13 ans.

Comme nous le faisions prévoir, les deux fugitives s'étaient réfugiées à Paris. En effet un télégramme parvenu à Denain, annonce que les jeunes Berteaux et Calonne sont descendues à Paris, chez un oncle de cette dernière.

Toutes deux ont repris immédiatement le train et sont rentrées chez leurs parents à Denain, hier soir par le train de 23 heures venant de Paris.

UNE FARCE EXCELLENTE

L'enquête ouverte par M. Rodaud, commissaire de police, sur l'entrée d'une voiture automobile conduite par de jeunes gigolos, dans la salle du « Robinson » a établi qu'il s'agissait de la part des conducteurs d'une farce d'un goût douteux.

L'affaire aura néanmoins des suites.

Les « fauteurs » de désordre comparaîtront devant le tribunal de simple police pour infraction à l'article 117 du Code Municipal sur la police des spectacles, bals et jeux.

UN VAGABOND

Les gendarmes ont arrêté, en état de vagabondage, un sieur Alphonse Bourlet, 50 ans, natif de Masnières, qui déféré au Parquet, a été écroué.

QUAND ON A BU

Sylva Boucq, 26 ans, rencontré en état d'ivresse, rue du Quesnoy, a été invité à passer la nuit à la caserne de gendarmerie, d'où il s'est réveillé gratifié d'un procès-verbal.

ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI

NEUVILLY

IL A ROSSE SA FEMME. — M. Maes Arthur, entrepreneur de maçonnerie, à Neuvilly, eut dimanche dans la matinée, une discussion avec sa femme, parce qu'elle avait réprimandé ses enfants et la roua de coups à un tel point qu'elle dut se réfugier chez le docteur Tison, son voisin.

Mme Maes reçut un coup à la tempe et de nombreux autres à la face.

La gendarmerie du Cateau a ouvert une enquête qui a été transmise au Parquet chargé de trancher le différend entre les deux époux.

ARRONDISSEMENT D'AVESNES

MAUBEUGE

UNE FEMME GRIEVEMENT BLESSEE SUR LA VOIE FERREE

Jeudi, vers midi, Mme Debièvre, garde-barrière à Montplaisir, a trouvé sur la voie ferrée, à la bifurcation de Douzies, une Polonaise, Piskwiska Véronique, 24 ans, servante de culture, qui était domiciliée en dernier lieu chez M. Dehon Astruc, à Louvignies-Bavay.

Cette femme était en possession d'un billet de Maubeuge à Bavay, elle était sans connaissance. Elle a été transportée à l'Hôpital Saint-Nicolas de Maubeuge, sans avoir repris ses sens. Elle aurait, paraît-il, une fracture du crâne.

On suppose qu'il s'agit d'un accident mais les causes en sont inconnues.

Une enquête est ouverte par la police locale.

ENTRE SIDIS

Le sujet algérien Kamiri Amar, 26 ans, journalier, demeurant rue des Hauts-Fourneaux, à Sous-le-Bois, a porté plainte contre son compatriote Belaïdi Meziane Ben Mansour, 41 ans, logeur demeurant rue d'Hautmont, n. 296, qu'il accuse de l'avoir frappé d'un violent coup de bâton au dos alors qu'il sortait du logement de sa maîtresse. Belaïdi reconnaît les faits qui lui sont reprochés expliquant pour sa défense qu'il avait défendu à Kamiri de pénétrer dans sa cour.

La police locale a dressé procès-verbal.

CHUTE MALENCONTREUSE

La nommée Constant Henriette, veuve Licot, 61 ans, ménagère, demeurant rue des Hauts-Fourneaux, n. 42, à Sous-le-Bois, a glissé dans la rue, par suite de la chute des neiges, et est tombée si malencontreusement que, dans sa chute, elle s'est occasionnée une fracture de la cheville du pied droit.

LANDRECIES

BRIS DE CLOTURE. — La gendarmerie procède à une enquête, au sujet d'un bris de deux grandes glaces, par Dinant Oscar, meunier, au préjudice de M. Lamer Julien.

Druart, qui était en état d'ivresse, voulait entrer à l'estaminet, mais vu son état la tenancière le sortit de son débit.

Etant dehors, Druart frappa deux coups de poing dans la fenêtre, brisa deux vitres et quatre pots de fleurs.

PAS-DE-CALAIS

BETHUNE

ACCIDENT D'AUTO. — Hier après-midi, un accident d'auto s'est produit au coin de la place du Jeu de Paume et de la rue Ludovic Boutleux, à Béthune. L'auto conduite par le chauffeur de M. Dumont, sous-chef de district des Ponts et Chaussées, venant de la rue du Pont-des-Dames, fut violemment tamponnée par celle que conduisait M. Bouquet, pharmacien à Bruay-en-Artois, qui, paraît-il, descendait à une vive allure la rue de l'Esplanade.

Il n'y eut heureusement pas d'accident de personne, mais des dégâts matériels assez importants aux deux voitures, principalement à celle appartenant au sous-chef de district.

ARRONDISSEMENT DE BETHUNE

HAISNES-LEZ-LA BASSEE

VOL DE 10.000 FRANCS

Sur la route de La Bassée, à proximité des chantiers des briqueteries, sur le territoire d'Haisnes, des malfaiteurs ont pénétré dans la demeure de M. Hermet en brisant un carreau, et ont fait main-basse sur une somme de 10.000 francs qui se trouvait dans une pièce de l'étage.

On juge du désespoir de M. Hermet, petit commerçant, lorsque en rentrant il s'aperçut de la visite des cambrioleurs et du vol dont il était l'objet. Une enquête est ouverte.

HOUDAIN

UNE RENTIERE EST RETROUVEE MORTE

Mme Vincent, femme de ménage de Mme Blot, née Falempin Catherine, rentière, âgée de 78 ans, surprise de voir la porte fermée, pria les voisins de regarder par la fenêtre : ils aperçurent Mme Blot inanimée sur son lit. Des constatations d'usage faites par M. le docteur Bruneau, il résulte que cette mort est naturelle. Le garde, l'adjoint et le juge de paix, appelés, posèrent les scellés.

EN BELGIQUE

MENIN

CONSEIL COMMUNAL. — Le Conseil communal se réunira aujourd'hui vendredi à 19 heures, à l'Hôtel de Ville.

Jeux & Education Physique

A ROUBAIX

AU CLUB « LES SPORTS REUNIS »

Mardi, jour de la Noël, à la salle Perissé, toutes les sections étaient présentes pour la petite fête que le Club organisait. Gaston Butler s'entraîne toujours fermement pour les jeux olympiques. En acrobatie, plusieurs membres du Club font merveille. Les matches de lutte prévus pour la clôture de la fête ont donné lieu à des surprises. Plusieurs débutants se distinguent et sont en passe de devenir des lutteurs de marque. Les matches étaient arbitrés par le moniteur-chef Luc César, champion du Nord 1923.

Les résultats obtenus sont les suivants : 1er match (Honoré-Vanrobays). Honoré tombe Vanrobays par un ramassement de bras en 8 m. 1/2 ; 2e match, (Leconte-Foucart). Leconte tombe Foucart par un ramassement de bras en 2 m. 3/4 ; 3e match, (Limpens-Loellietta). Limpens tombe Loellietta par une clef à terre en 6 m. 1/2 ; 4e match (Chartrel-Depooter). Chartrel tombe Depooter par un pont écrasé en 2 minutes. Ensuite eut lieu un match final entre les vainqueurs. Résultats : (Honoré-Chartrel). Chartrel tombe Honoré par un ramassement de bras en une demi-minute ; 2e match (Leconte-Limpens). Leconte tombe Limpens par une double prise prise de tête en 1 m. 1/2 ; 3e match (Leconte-Chartrel). Chartrel tombe Leconte par un pont roulé en 2 minutes.

Classement général : 1er, Chartrel ; 2e, Leconte ; 3e, Honoré ; 4e, Limpens.

Dimanche 30 décembre, entraînement général et réunion de la commission.

BOXE

UN GALA A MENIN

Dimanche prochain 29 décembre, à 14 heures, au « Majestic » aura lieu un grand gala de boxe international. 6 grands combats.

En dix rounds de 2 m', gants de 4 onces. 1. Schackels, 54 kilos, contre Steverlynck, 54 kilos, de Menin ; En 6 rounds de 2 m', gants de 8 onces : Dewaele, 70 kilos, Roubaix contre Vancoillie, 71 kilos, de Menin ; Dewitte, 44 kilos, Roubaix contre Sollier, 43 kilos, de Menin ; En 4 rounds de 2 m', gants de 8 onces : Rotsaert, 58 kilos, contre Vandaele, 58 kilos, de Menin ; Swart, 65 kilos, de Roubaix, contre Feys, 65 kilos, de Menin.

COLOMBOPHILIE

A WATTRELOS

Le Préfet vient d'autoriser les amateurs colombophiles ci-après à ouvrir un colombier de pigeons-voyageurs, savoir : MM. Alfred Delcroix, rue du Beau Chêne 44 ; Henri